

# 10<sup>E</sup> GRAND PRIX SENIORS – BRUNO LACROIX

## LES 26 ET 27 JUIN 2021

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

### I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers répondant aux exigences du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère reconnue et s'étant acquittés du « **droit de jeu fédéral** » de 35 € et possédant un **certificat médical autorisant la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve**, ou si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du formulaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi la participation sera compromise. Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans la veille du 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le 25 juin 1971 ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

### II - FORME DE JEU

**Simple Stroke-Play** / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours. **La journée d'entraînement est prévue le vendredi 25 juin 2021 sur réservation des départs à l'accueil du golf (05.49.04.64.48).**

Deux séries : 2 catégories d'âge messieurs, 1 catégorie senior dames

- **série Messieurs** : comprenant 62 joueurs au maximum, index inférieur à 19.5 / repères jaunes. **Senior et senior 2**

- **série Dames** : comprenant 20 joueuses au maximum, index inférieur à 21.5 / repères rouges. **Senior**

• 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions

• 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions

• Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

L'index pris en compte sera celui des participants à la date de clôture des inscriptions

Le 10<sup>ème</sup> GP seniors et le 5<sup>ème</sup> Classic -Mid amateurs se déroulant le même jour et sur le même parcours le Comité d'épreuve se réserve le droit en cas d'insuffisance d'inscrits dans une série ou dans l'une des épreuves d'augmenter le nombre d'inscrits dans l'autre épreuve, sans dépasser le nombre total de participants prévu par le VDMC soit 144 joueurs, dont 33 dames et 14 WD

**III – CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX** : Un classement brut par série sera établi et sera pris en compte pour le calcul du ranking seniors. Les 3 premiers de chaque série recevront un souvenir.

**Départage** : en cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, le départage se fera par un PLAY-OFF trou par trou sur les 10 puis 18 et ainsi de suite si nécessaire.

**NB** : en cas d'impossibilité de terminer un PLAY-OFF ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS deviendra définitif.

**Tirage des départs** : les départs du Tour1 se feront en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National puis l'index. Pour le Tour2 ils se feront dans l'ordre inverse des résultats du Tour1.

### IV – ENGAGEMENTS

Les bulletins d'inscription sont à remplir en ligne sur le site de l'Association Sportive du golf de Niort (rubrique compétitions)

Règlement sécurisé des droits d'engagements sur le site, votre inscription est validée par le paiement

**Clôture des engagements** : **Mercredi 16 juin 2021 à 12h00**

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le **19 juin** à 17h par affichage au club et sur le site du Golf Club de Niort : <https://www.as-golfniort.fr/>

**Droit d'engagement** :

3 tarifs (25, 35, 80 euros) le paiement à l'inscription via le site

Tout joueur déclarant forfait au-delà du mercredi 23 juin 2021 à 12h00 restera redevable du droit d'engagement.

### V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

### VI – DROIT A L'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

**La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement**

**Contact association: asso.sportive.golf.niort@gmail.com**